

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Numéro 64 - Août 2019



Production fourragère au 20 juillet 2019

En juillet 2019, la pousse des prairies permanentes se dégrade

Après un printemps doux et sec, la pousse cumulée des prairies permanentes est légèrement déficitaire au 20 juin. Suite au déficit pluviométrique et aux fortes températures, le déficit s'accroît en juillet. Il est plus marqué sur l'Auxois, les plateaux de Bourgogne et le Charollais. Avec un retour des températures de saison et des précipitations, la pousse de l'herbe pourrait reprendre pour la fin de campagne.

La campagne 2019 a débuté avec des stocks de fourrage au plus bas. La sécheresse de l'été dernier et le surpâturage ont entraîné une dégradation des prairies, ce qui a retardé la pousse de l'herbe au printemps. Sur les reliefs du massif du Jura et des Vosges, un mois de février plutôt sec, suivi d'un mois de mars frais avec des épisodes neigeux n'a pas favorisé le démarrage précoce de la pousse de l'herbe. Celle-ci a démarré mi-avril.

A la fin du mois de mai, un léger déficit de la pousse cumulée de l'herbe est observé à l'ouest de la région : dans l'Auxois (21), le Charollais (71) et l'Ouest de la Nièvre.

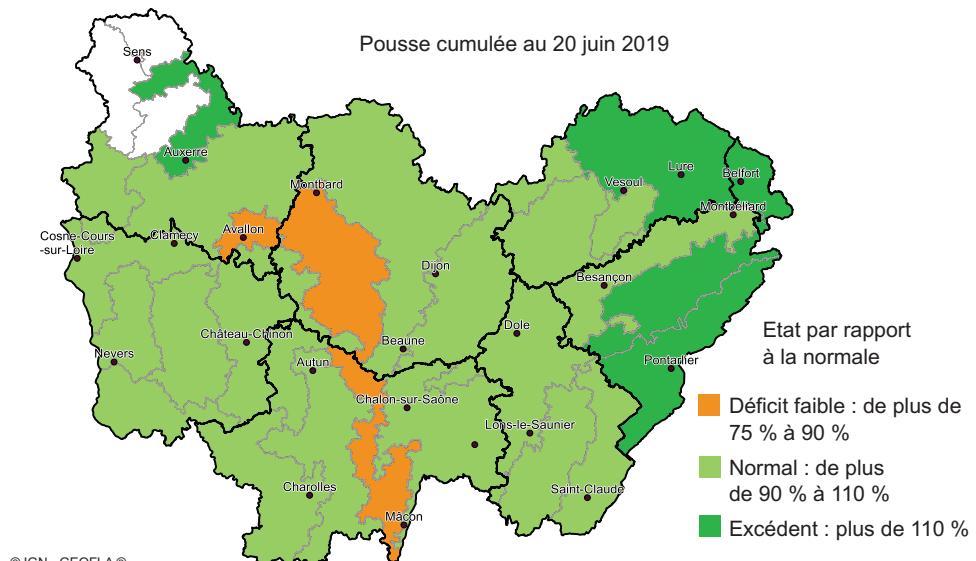
Au 20 juin, avant l'épisode caniculaire de la fin du mois, la pousse cumulée régionale de l'herbe est légèrement déficitaire. Ce déficit est plus marqué dans l'Auxois (21) et le Clunisois (71) en raison du déficit pluviométrique. Les reliefs de l'Est de la région sont préservés.

La qualité des fenaisons est globalement bonne, voire moyenne pour les fauches les plus tardives. Les volumes sont légèrement inférieurs aux valeurs de référence, en particulier dans le Sud de la Nièvre et de la Saône et Loire, ainsi qu'en bordure de Loire.

Pour les regains, les résultats sont plus contrastés avec des absences sur certaines zones.

Par ailleurs, des difficultés sont rencontrées pour l'abreuvement d'une partie des bovins avec un tarissement précoce des sources, dès la fin

Un déficit de pousse d'herbe déjà présent à l'ouest



Source : Agreste - ISOP - SRise Bourgogne-Franche-Comté

du mois de juin, en particulier dans la Nièvre et la Saône et Loire et dans une moindre mesure en Côte d'Or. Une partie de l'abreuvement se fait avec de l'eau potable, ce qui entraîne un coût élevé et une surcharge de travail.

Déficit des précipitations et chaleur

A la fin juillet, le cumul régional des précipitations est déficitaire de 35 % sur un an par rapport à la normale. Sur ce mois de juillet, le déficit est de 44 % et il faut remonter au mois d'avril puis à décembre pour retrouver des volumes de précipitations excédentaires. Sur ces deux derniers mois, le déficit est le plus marqué pour le départe-

ment de la Côte d'Or. Mais la situation peut être contrastée au sein d'un même département, car les orages ponctuels sont très localisés.

L'année 2019 est placée sous le signe de la chaleur, seule la température de mai est plus basse que la normale. Les mois de juin et juillet sont particulièrement chauds avec des températures moyennes supérieures de 2,4°C par rapport aux normales. Lors de la canicule de fin juillet, Météo France enregistre des valeurs maximales de 41,7 °C à Saint-Yan (71) et 39,9 °C à Bucey-les-Gy (70).

En raison des températures élevées, l'évapotranspiration s'accroît, ce qui accentue le déficit en eau et le stress

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

hydrique des plantes.

Fin juillet, les températures retrouvent des valeurs de saison et une perturbation orageuse est annoncée sur la région à partir du 7 août.

Depuis fin juin, la pousse de l'herbe est ralenti

Au 20 juillet 2019, la pousse cumulée des prairies permanentes est déficiente au niveau régional de plus de 15 % par rapport à la valeur de référence. Mais ce déficit est plus marqué à l'Ouest, -23 % pour l'ex-Bourgogne que à l'Est, -4 % pour l'ancienne Franche-Comté.

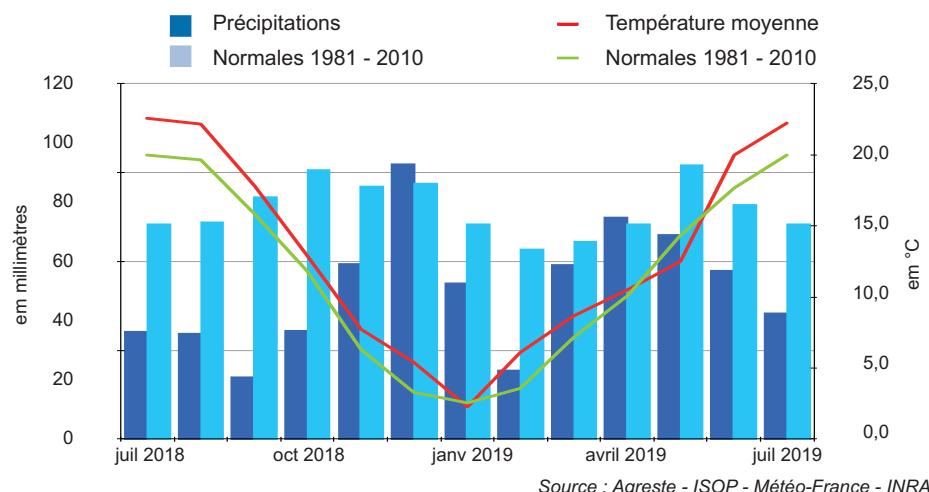
Trois départements connaissent un déficit important : le plus impacté est la Côte d'Or avec près de 30 %, suivi de la Saône et Loire, puis la Nièvre (20 %). Les territoires les plus impactés sont l'Auxois, les plateaux de Bourgogne, le Charollais et les rives de la Loire.

Les départements de l'Est de la région sont relativement préservés, avec un déficit maximum de 6% pour le département de la Haute-Saône. Ce déficit est principalement localisé dans la plaine de Gray et sur les plateaux de Gy.

La canicule extrême de fin juillet a pu accentuer ces phénomènes et renforcer la sécheresse des sols.

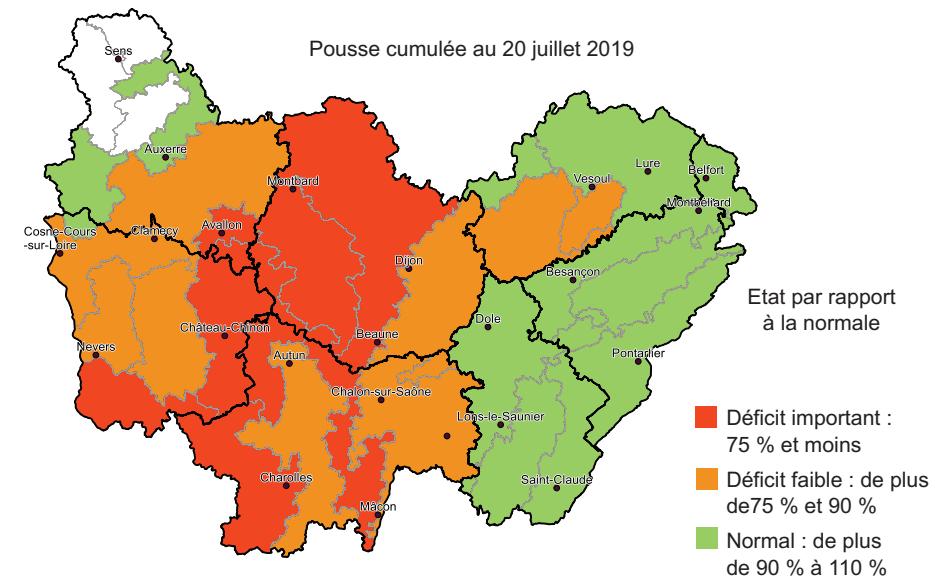
Avec un retour à des températures clémentes et des pluies, la pousse de l'herbe pourrait reprendre pour la fin de la campagne.

Déficit de précipitations et températures élevées



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

Déficit de la pousse de l'herbe sur les plateaux de Bourgogne et le Morvan



Source : Agreste - ISOP - SRISE Bourgogne-Franche-Comté

Méthodologie

La modélisation ISOP (Informations et Suivi Objectif des Prairies) fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulées par hectare pour 228 régions fourragères au total. Les résultats des simulations sont extraits le 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un écart au rendement normal correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés. ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère chargé de l'Agriculture.

Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Bourgogne-Franche-Comté, à partir de résultats d'enquêtes et de dire d'experts.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information

Statistique et Économie

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte

@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Florent Viprey, Hugues Dausse

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 2,50 €

© Agreste 2019



www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr